



Litige entre Huissier et mon creancier

Par **Keul**, le **29/06/2016** à **00:02**

Bonsoir,

J'ai honorer une dette d'un credit Sogefinancement a un huissier depuis 05/2015 , j'ai meme reçu un cheque de trop perçu (14,25 €) , bref, en ayant voulu contracter un credit il s'avere que je suis toujours fiché BDF..., après m'être renseigné a la BDF, c'est bien pour cette affaire.

J'ai appelé Sogefinancement qui me dis ne pas avoir reçu la totalité des paiments de la part de l'huissier....

Ayant appeler l'huissier , il me dis que j'ai bien tout réglé et que c'est Sogefinancement qui est en tort...

Que faire en cas de litige entre l'huissier et son client svp ?

J'ai réglé mes dettes depuis un an et Sogefinancement ne veux pas demander le defichage tant que l'hussier ne lui prouve pas avoir verser les fonds...je me retrouve au milieu et ai vraiment besoin de contracter un credit au plus vite....

Est il possible d'aller voir la BDF en leur expliquant et leur montrant mes paiements a l'huissier pour qu'ils me defiche immediatement ? peut on dans ce cas évoquer un fichage abusif ?(dans la durée) ?..

Je suis vraiment déçu....je pensais etre en mesure de demander un credit... ayant regler mes dettes depuis un an mais non :-(

Merci d'avance pour votre aide